

AUTO-CERTIFICATION DE RESIDENCE FISCALE (DECLARATION SUR L'HONNEUR)

A renvoyer, complétée et signée par courrier, par mail ou par remise en mains propres à votre agence,

Ce document a pour objet de vous permettre de déclarer l'ensemble des statuts de résidence fiscale auxquels vous êtes soumis.

La France ayant signé des accords de transparence fiscale avec un certain nombre de pays, **les établissements financiers sont tenus d'identifier l'ensemble des résidences fiscales de leurs clients et de communiquer aux administrations fiscales** concernées un certain nombre d'informations financières concernant les clients soumis à leurs législations fiscales. Ces obligations concernent notamment les personnes considérées comme « US Person » (personne américaine) par la législation américaine.

J'ai bien noté que je dois indiquer **dans cette attestation tous les pays** dans lesquels je suis **résident(e) fiscal(e)** en fonction de ma situation et du droit fiscal respectif des Etats concernés.

Je reconnais être informé(e) que :

- cette auto-certification fera l'objet d'un contrôle de vraisemblance de la part de la Caisse régionale à l'issue duquel elle pourra être amenée à me demander des justificatifs complémentaires,
- les informations contenues dans cette auto-certification sont susceptibles d'être déclarées à l'administration fiscale française et transmises par celle-ci à l'administration fiscale de mon ou mes pays de résidence fiscale.

Je m'engage à signaler à mon agence, par courrier ou par mail, dans un délai de 30 jours tout changement concernant ces informations.

J'atteste sur l'honneur et sous ma responsabilité que les informations déclarées dans cette auto-certification sont au mieux de ma connaissance, exactes et complètes.

Toutes fausses déclarations constituent, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, un délit passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

En cas de difficultés pour déterminer votre ou vos résidences fiscales, il peut être nécessaire de consulter les sites des administrations fiscales ou un conseil fiscal. Vous trouverez dans la notice d'information les grandes lignes et les sources des obligations réglementaires, auxquelles sont soumis les établissements financiers, relatives à la transmission automatique d'informations entre administrations fiscales ainsi que le nom des sites Internet pouvant vous être utiles dans vos démarches.

Les données personnelles relatives à votre situation fiscale font l'objet d'un traitement par la Caisse régionale sur la base d'une obligation légale et sont communiquées à l'administration fiscale. Vous disposez conformément à la loi, notamment d'un droit d'accès et de rectification, que vous pouvez exercer auprès de votre Caisse Régionale à l'adresse DPO. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la politique de protection des données de la Caisse régionale sur son site internet ou en agence.

Pour vous aider à compléter cette auto-certification, vous pouvez consulter la notice d'information sur le le site Internet : <https://www.credit-agricole.fr/banque-privée/informations/fatca/qu-est-ce-que-la-loi-fatca.html>

¹ Se référer à la notice d'information pour la définition d'une US PERSON

AUTO-CERTIFICATION DE RESIDENCE FISCALE (DECLARATION SUR L'HONNEUR)

Référence client :

Mme/Mr Né(e) (*nom patronymique le cas échéant*)

Né(e) le ... / ... / à (Ville), (Pays)

Adresse :

Résidences fiscales hors Etats-Unis

Ma (mes) résidence (s) fiscale(s) est (sont) située(s) (à compléter obligatoirement) :

- en France : Oui Non
- et / ou dans un autre Etat : Oui Non

Pour les Etats hors France, merci de compléter le tableau suivant :

Etats/Pays	Est-ce que l'Etat concerné vous a attribué un Numéro d'identification fiscale (NIF) ?	Si oui, indiquer ce NIF
	Oui Non	
	Oui Non	
	Oui Non	
	Oui Non	

Cas particulier de la législation fiscale des Etats-Unis

Je suis une « US Person » au sens de la réglementation fiscale des Etats-Unis (à compléter obligatoirement) : Oui Non

Si réponse Oui, « US Person », merci de cocher l'une des 2 cases ci-dessous si l'une d'entre-elles correspond à votre situation :

J'ai déjà mon n° d'Identification fiscale américain ou « Taxpayer Identification Number » (TIN) que je vous communique ci-dessous :

.....

Je ne dispose pas encore de mon n° d'identification fiscale américain (TIN) mais je certifie sur l'honneur que j'ai engagé l'une des formalités suivantes :

- ne disposant pas encore de mon n° d'identification fiscale américain (TIN), j'ai engagé des démarches auprès de l'administration fiscale américaine (IRS-Internal Revenue Services) en vue de régulariser ma situation et obtenir un n° d'identification fiscale américain (TIN) ou
- j'ai engagé des démarches auprès de l'administration américaine pour renoncer à ma citoyenneté américaine.

A, le ... / .. /

Nom et qualité du signataire

Signature du client